lou publiaïre

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MALAUCÈNE

LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE MICHEL BRUSSET

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

MALAUCÈNE

n° 60 > Décembre 2019

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Lorsque j'ai été élu pour la première fois en 1989, je n'aurais jamais imaginé que cette aventure avec vous allait durer plus de 30 ans !

Mais ainsi va la vie. Le temps a passé. Vite. Trop vite. Un mandat dans la majorité de Jacques Gabinel, un mandat dans la minorité de Bernadette Laporte, puis en 2001 me voilà Maire de Malaucène. Et il en est ainsi depuis 3 mandats.

Je puis vous garantir que je n'ai pas vu le temps passer. Et pourtant, aujourd'hui, je peux mesurer l'ampleur du travail accompli.

La vie de maire d'une commune de la taille de Malaucène demande énormément de sacrifices. C'est une vie d'échanges, de rencontres, mais aussi de combats quotidiens.

Lorsqu'on endosse l'habit, on devient maire 365 jours par an et 24h sur 24. Il faut alors s'efforcer de gérer de la même façon et avec la même énergie les grands dossiers, les grandes difficultés, mais aussi les petits soucis du quotidien que tout un chacun vient vous exposer dans la rue ou sur le marché.

Il faut accepter la critique et la désapprobation sur tel ou tel dossier. Ce n'est pas toujours facile mais c'est la règle. Par contre lorsque ces critiques se transforment en accusations mensongères ou en diatribes polémiques, alors là, ça n'est plus acceptable.

Le dossier « papeteries » constitue malheureusement l'exemple absolu de ce genre de dérive.

Je conçois parfaitement qu'on puisse être opposé à un quelconque projet de restructuration de la friche industrielle des papeteries. On peut et il faut en discuter. Mais par contre, je réprouve et je condamne avec la plus grande fermeté le mensonge, la désinformation, ainsi que les procédés détestables qui sont utilisés par certains opposants dans ce dossier, lorsque ceux-ci n'ont strictement rien à proposer, et que de surcroît la plupart d'entre eux n'habitent même pas sur la Commune !

Serait-ce la proximité des élections municipales qui aurait permis à ces gens-là d'être aussi pitoyables ? Peut-être. Toujours est-il que ce n'est pas avec de telles pratiques qu'on emporte la confiance des Malaucéniens. Ces derniers le feront savoir, je n'en doute pas.

Cet épisode de fin de mandat m'a profondément marqué, déçu et même blessé. Comme on dit vulgairement « ça fait partie du job ». Mais ce job, comme on dit aussi, personne n'est condamné à le subir indéfiniment.

Pour ma part, et pour en revenir à la mission de maire que vous m'avez confiée il y a 18 ans, je dis depuis le début de ce 3e mandat qu'à partir de 70 ans les élus politiques doivent céder la place à des plus jeunes. Lorsque je disais cela, je ne pensais pas qu'un élément nouveau allait me rendre la tâche encore plus difficile :

Sommaire

Temps forts
P.4 L'actualité en images
P.6 Jumelage

Cadre de vie
P.8

Solidarité & Vie sociale
P.15

Patrimoine
P.16

Vie associative
P.17

Sécurité & Info Cove
P.21

Vie Municipale
P.22 Comptes rendus des conseils municipaux

Infos utiles
P.25

Formalités
P.25

Agenda
P.27

LE DOSSIER
P.10
- **Nouvelle médiathèque Michel Brusset**
- **Restauration scolaire**

Lou Publiaïre N° 60
Décembre 2019
Bulletin municipal de Malaucène
Responsable de la publication : Dominique Bodon
Photos : Mairie, M. Bertrand, J. B. Viel, I. Alexandre et P. R. Gac
Réalisation : A. Auber
Contact : mairie@malaucene.fr
Numéro ISSN : 1272 - 5404
Dépôt légal : décembre 2019
Tirage : 1 600 exemplaires
Impression : Imprimex éditions 84500 Bollène

Photo de Une
La nouvelle médiathèque

C'est l'attachement viscéral qui s'est peu à peu installé à votre égard. Et ça, je dois l'avouer, je ne l'avais pas prévu. Je n'aurais jamais imaginé qu'il faille autant de courage pour arrêter mon mandat de maire.

C'est donc avec le cœur gros, mais conformément à ce que j'ai dit, que je ne briguerai pas un 4e mandat de maire. Sauf, bien sûr, et vous l'aurez sans doute compris, si un grave danger venait à se préciser pour le 22 mars prochain.

Ces 18 années passées avec vous et pour vous n'ont pas toujours été un long fleuve tranquille, vous vous en doutez. Mais j'ai fait du mieux que j'ai pu. Je n'ai pas tout réussi. J'ai commis certainement des erreurs. J'ai essayé d'être le plus disponible et le plus à l'écoute possible. Je l'ai fait souvent, pour ne pas dire toujours, au détriment de ma vie personnelle et de ma vie de famille. Ma famille que je remercie au passage pour son soutien sans faille durant toutes ces années, surtout lors des campagnes électorales, parfois si cruelles à Malaucène.

Il y a eu certes d'autres passages difficiles, notamment en 2001 avec ma démission des sapeurs pompiers rendue obligatoire par la loi de l'époque, mais surtout avec la perte de mon emploi à la station du mont serein, car ce coup-là, vraiment, je ne l'avais pas vu venir. Mais cela m'a permis de comprendre que la politique politicienne, si détestable, n'a pas de frontières ni de limites ! J'ai mis du temps à m'en remettre, c'est vrai, et ma plus belle revanche a été ma réélection 2 fois ensuite, chose qui n'était jamais arrivée historiquement à Malaucène. Et ça, bien sûr grâce à vous, à votre confiance et à votre soutien.

Cette calamiteuse politique politicienne, je n'ai eu de cesse durant toutes ces années de tenter d'en diminuer l'impact sur le Conseil Municipal. Je pense aujourd'hui y être enfin parvenu.

Je regrette de n'avoir pu aller jusqu'au bout des projets phares que mon équipe et moi-même avons conduit ces dernières années. La reconversion des papeteries quoiqu'en disent certains, la Maison médicale, le vallon du Groseau, le foyer logement, sont maintenant sur de bons rails et je souhaite ardemment qu'ils puissent aboutir au vu de l'important travail qui a été accompli.

Quoiqu'il puisse arriver au mois de mars, j'ai la certitude de laisser la Maison Malaucène en bon ordre.

Qu'il me soit permis en cette fin de mandature de remercier chaleureusement les élus de mon équipe, ceux de mes équipes précédentes, mais également l'ensemble des élus du Conseil Municipal pour leur engagement Malaucénien.

Mais les élus, malgré toute leur bonne volonté ne peuvent rien sans l'aide précieuse des services. Et de ce point de vue là, sachez que Malaucène est fort bien servi.

N'oubliez surtout pas que nous avons rendez-vous le samedi 25 janvier à 18h pour les vœux du maire et du Conseil Municipal à la population, les derniers de la mandature.

Je vous souhaite une très bonne année 2020.

Dominique BODON,
Maire de Malaucène

À L'HONNEUR
RÉMI CHAUVET

Âgé de 29 ans, Rémi Chauvet qui est le **gérant de La Ferme du Sublon,** sur la route de Vaison la Romaine, a été mis à l'honneur le 26 juin dernier en recevant **un prix spécial « Réussite jeune »** de la part de l'AMOMA (Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole).
L'objectif de ce prix est de valoriser les créations ou reprises d'exploitations agricoles dans le Vaucluse.
Après un BEP mécanique poids lourds, c'est au campus Louis Giraud à Serres que Rémi obtient son bac pro arboriculture.
Après avoir travaillé pendant 4 ans avec son père Jean-Louis, il s'installe en créant La Ferme du Sublon où il fait la vente directe de ses produits agricoles.
Cette année, il a obtenu le label « bio » pour ses cultures mais il travaille aussi avec d'autres producteurs.
Rémi s'occupe de la logistique et des cultures et sa sœur Laura tient le magasin où il n'est pas rare d'y croiser sa grand-mère Annie ou son père Jean-Louis.
Une belle saga familiale.
Toutes nos félicitations à Rémi

Temps forts

23 JUILLET / **CHŒUR LAURÉAT RUSSE**

7 SEPTEMBRE / **ACCUEIL DES NOUVEAUX MALAUCÉNIENS**

31 JUILLET / **COMMÉMORATION DU CAPITAINE JALLIER**

7 SEPTEMBRE / **MATINÉE DES ASSOCIATIONS**

1ER AOÛT / **COMMÉMORATION DES AMIS D'ANTOINE DIOUF ET ALBIN DURAND**

7 SEPTEMBRE / **INAUGURATION DU MINIBUS PUBLICITAIRE**

24 AOÛT / **CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE LA LIBÉRATION**

21 SEPTEMBRE / **JOURNÉES DU PATRIMOINE SURVOL DE L'ÉGLISE PAR UN DRONE**

17 SEPTEMBRE / **PRÉPARATION DE LA SOUPE AU PISTOU PAR LA MATERNELLE SUIVIE D'UN REPAS POUR LES PARENTS**

21 SEPTEMBRE / **JOURNÉES DU PATRIMOINE - INAUGURATION DES TRAVAUX DU PAVILLON ROSE**

11 OCTOBRE / **PLANTATION D'ARBRES AU MONT VENTOUX PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

19 OCTOBRE / **VOL DE DRONE AU-DESSUS DES PLÂTRIÈRES**

11 NOVEMBRE / **COMMÉMORATION ARMISTICE 1918**

TÉLÉTHON 6 & 7 DÉCEMBRE

Temps forts

Bal du 14 juillet

Fête taurine

Repas de la fête de la Libération

Gala d'été avec Le Condor

Portage de gâteaux à l'EHPAD de l'Oustalet

Comité des fêtes

Au second semestre 2019, le Comité des Fêtes proposait les traditionnelles animations : bal du 14 juillet (feu d'artifice reporté), la fête taurine, fête de la libération. Deux évènements ont marqué ce semestre de festivités, d'abord le splendide concert du Condor pour le gala d'été et puis l'annulation (rare) pour raisons météorologiques du bal de la Saint Michel.

Pour 2020 le Comité des Fêtes a programmé :

Samedi 8 février : **Repas avec animation musicale** dans la salle du Blanchissage sur le thème « Rouge et noir ». Le repas sera préparé par Hervé Rège.

Samedi 16 mai : **Fête des enfants** avec nombreuses structures gonflables pour les enfants de 3 à 15 ans.

Dimanche 21 juin : **Fête de la musique** avec l'orchestre Namas Pamous.

Samedi 4 et dimanche 5 juillet : **Retour de la fête médiévale** en collaboration avec l'association « A qui sian ben », chargée de l'animation de l'Oustalet. Un village sera aménagé au boulodrome des Palivettes et plusieurs défilés parcourront les rues du village.

Mardi 14 juillet : **Bal et feu d'artifice.**

Samedi 18 et dimanche 19 juillet : **10e édition de la fête taurine.**

Vendredi 7 août : **Gala d'été** avec le spectacle Corazon Latino.

Samedi 29 août : Fête de la libération.

Meilleurs Vœux à tous de la part de l'équipe du Comité des Fêtes.

Jumelage

MAHLBERG / MALAUCÈNE

Cette année 2019, plusieurs membres de la commission municipale du jumelage Malaucène-Mahlberg ont rendu visite à leurs homologues de Mahlberg lors du week-end de l'Ascension.

Nous devions retourner à Mahlberg pour leur fête de la bière mais des impondérables nous en ont empêchés.
Malgré tout, il est prévu de **recevoir une petite délégation de Mahlbergeois pour le week-end de l'Ascension 2020.**

De plus, en 2021, nous fêterons le **25e anniversaire** de notre jumelage, et il faut déjà songer à le préparer.
Celui-ci se fera à Mahlberg. Tous les Malaucéniens qui le désirent peuvent d'ores et déjà se faire connaître en contactant Myriam Bertrand, vice-présidente de la commission municipale du jumelage (06 07 56 31 59) ou en appelant Martine Fabre à la mairie (04 90 65 20 17).

Nous espérons que vous serez nombreux à participer.
Nous vous rappelons qu'en allant rendre visite à nos amis Mahlbergeois, nous sommes logés et nourris gratuitement. Pour le voyage, s'il y a un nombre suffisant de personnes inscrites, (plus de 30), celui-ci pourra se faire en car.

Les Noëls à Malaucène

Noël **Nounous et Bouts d'choux**

Noël chez les **pompiers**

Noël à l'école **maternelle**

Noël à l'école **élémentaire**

Le Père Noël à l'**UCAM**

Noël pour les enfants à la maison de retraite **l'Oustalet**

Le Père Noël au **Centenaire**

Noël à la Crèche intercommunale **« Bébé Lune »**

TRAVAUX

REPRISE DU SOL SOUPLE
AIRE DE JEUX DES PALIVETTES

RÉNOVATION DES JEUX DE SOL
COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

CRÉATION DE TROTTOIRS
ROUTE DE VEAUX

INSTALLATION DE CLIMATISATIONS AU GROUPE SCOLAIRE POUR L'ESPACE SIESTE
DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

INSTALLATION DE TOILETTES SÈCHES AU HAMEAU DE VEAUX, 1ÈRE ÉTAPE DE L'AMÉNAGEMENT DU PARKING

REMPLACEMENT DES MENUISERIES
ÉCOLE MATERNELLE

RÉFECTION DE LA PISTE DU RISSAS

En avril 2015 la piste du Rissas a fait l'objet d'importants travaux de réfection avec création de renvois d'eau sur 4 km. Les mêmes travaux ont été réalisés en juillet 2017 sur la piste dite du « pare-feu » qui rejoint celle du Rissas depuis les combes de Veaux.

En octobre 2019, la réfection de la plateforme de la piste du Rissas s'est poursuivie sur 1 km avec broyage des accotements et création de 15 renvois d'eau. Un gabarit de sécurité a été créé sur les 4 km ayant fait l'objet des travaux en 2015.
Les renvois d'eau permettent d'éviter les ravinements et pérennisent ainsi les aménagements.

Aujourd'hui, cette piste est carrossable, avec deux accès par la route de Veaux, et un accès depuis la route du Ventoux.
Cette piste constitue un accès complémentaire à la route du Ventoux pour les véhicules de pompiers en cas d'incendie sur le massif. Elle n'est pas ouverte à la circulation des véhicules à moteur, sauf pour les chasseurs en période de chasse, dans le cadre de la régulation du gibier sous contrôle de la Fédération des Chasseurs et de l'Office National des Forêts.
Il est par contre possible d'y effectuer de belles randonnées, dans le respect de la nature, avec des points de vue extraordinaires.

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX
RUE GUIMETY ET GRAND RUE

INSTALLATION DE DÉFIBRILLATEURS
ÉCOLE ET STADE

SERVICES PUBLICS

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE DE L'EAU

dans le cadre de la loi NOTRE relative au transfert obligatoire de la compétence Eau Assainissement.

Lors de sa séance du 18 décembre 2019, le conseil municipal a décidé de transférer la compétence eau au syndicat Rhône Ventoux et ce à compter du 1er janvier 2020.

Le transfert entraîne la cession des contrats dont la délégation de service public confiée à l'entreprise SAUR pour la gestion de l'eau potable et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

Le syndicat s'engage à poursuivre les projets engagés : travaux de réhabilitation du réseau eau potable GRAND RUE, déplacement des canalisations situées dans les papeteries et mise en place d'une clôture de protection du captage de la source du groseau.

QUELS CHANGEMENTS POUR L'USAGER ?

Pour Malaucène, le transfert au syndicat entraînera automatiquement la **baisse du tarif :** La part du délégataire sur la consommation d'eau reste inchangée mais la part syndicale qui se substitue à la part communale baisse de 0,73 € à 0,54 € le m³

MAIRIE
NOUVEL ACCUEIL ET CRÉATION D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Suite à la fermeture de La Poste fin 2019, et pour conserver un service de proximité, une agence postale communale ouvrira prochainement ses portes dans les locaux de la Mairie, au rez-de-chaussée, où vous trouverez désormais un accueil partagé avec celui des services communaux.

Cette nouvelle agence permettra de continuer à accéder aux services les plus courants de La Poste.
Cette création est l'occasion d'élargir l'amplitude d'ouverture au public :
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
Des agents municipaux formés seront présents pour répondre à vos demandes et vous offrir différents services.

VOUS POURREZ…

Acheter :

- Timbres-poste (à l'unité, en carnet, en planche).
- Produits prêts-à-poster : enveloppes, emballages toutes destinations.

Déposer :

- Courrier, recommandés, colis, Chronopost

Retirer :

Tous vos avis tels que lettre recommandée, colissimo, tout colis en instance hors poste restante, Chronopost
Néanmoins la commune n'assurera pas les services bancaires : les retraits et les opérations bancaires pourront se faire sur Vaison la Romaine.

Cette évolution n'a bien entendu aucun impact sur la distribution du courrier.
Elle est le fruit d'une collaboration étroite avec La Poste, avec laquelle a été passée une convention d'une durée de 9 ans, renouvelable une fois par tacite reconduction, La poste s'engage à fournir les équipements et les produits nécessaires à l'exercice de ce nouveau service public communal et assurera la formation des agents communaux pour rendre un service de qualité.
En compensation de ce service, La Poste versera une indemnité d'environ 1 100 euros par mois à la commune, sans oublier le fonds postal de péréquation territoriale qui contribue à l'aménagement des nouveaux locaux à hauteur de 20 000 €.

Date d'ouverture : le 7 janvier 2020.

LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE MICHEL BRUSSET

Depuis sa réouverture, elle a retrouvé sa vitesse de croisière, pour se transformer en véritable ruche !

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Vacances : Mercredi, Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Vendredi de 14h à 18h / Samedi de 10h à 13h
Période scolaire : Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h / Vendredi de 15h à 18h30 / Samedi de 10h à 13h

De nombreuses activités sont proposées pour tous, des expositions sur des thèmes variés, des rencontres littéraires, des ateliers Art Déco pour construire la signalétique de ce « troisième lieu », des plages heure du conte, des accueils réservés aux différents publics...

TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ, DES ANIMATIONS ET DES ACTIVITÉS VARIÉES ONT ÉTÉ PROPOSÉES

> Lectures électriques

Dans le cadre des événements « Marches et démarches » en partenariat avec le réseau de la COVE, la galerie Martagon Laurie Bellanca et Benjamin Chaval nous ont embarqués dans une lecture au casque sur une bande sonore, de nombreux textes sur l'ascension, gravir, le Mont Ventoux.

> Plusieurs ateliers qui s'adressaient aux petits comme aux plus grands

« Mes petits bouts de rien » animé par Isabelle et Mélanie.

« Pop-Up Origami » sur les animaux par Mélanie et Isabelle.

« Tablette numérique » animé par Lucie Guillot du réseau des bibliothèques de la COVE.

> Après quelques mois de travaux les nouveaux locaux sont prêts à accueillir le public

Des espaces confortables et douillets sont désormais à votre disposition, pour lire, se poser, travailler, se documenter, se rencontrer...

> Inauguration en septembre 2019

Lors de cette inauguration, nous avons pu apprécier le spectacle « Enlivrez-vous » de la compagnie du contrevent, par Anaël et Antoine qui jonglent avec les livres et les parcourent en équilibre sur le fil du papier!

Et la compagnie des liserons de Pernes nous a embarqués dans des lectures poétiques.

COMPAGNIE DES LISERONS DE PERNES

SPECTACLE « ENLIVREZ-VOUS »

Un chantier innovant et participatif : Pascale Breysse
Plasticienne et illustratrice, accompagne jeunes et grands pour construire la signalétique de la bibliothèque de façon artistique, originale et compréhensible ■

8000 documents dont 1000 CD vous attendent, des ressources numériques gratuites depuis chez vous ! La rentrée littéraire, de nombreux prix, des nouveautés tout au long de l'année. Inscriptions gratuites sur place (sur justificatif de domicile) ■

> Une jolie façon de célébrer le mois de novembre !

L'exposition du SLL sur « les sorcières » agrémentée de petites figurines et de nombreux albums nous invitait à découvrir un monde étrange.

LECTURE DE CONTES DE NOËL

ATELIER SORCIÈRES : LE MARDI SOIR AVEC LE PÉRISCOLAIRE, CRÉATIONS, JEUX, LECTURES

bibliotheque@malaucene.fr
Facebook : Médiathèque Michel Brusset
http://bibliotheques.lacove.fr
sll.vaucluse.fr

QUELQUES RENDEZ-VOUS « PHARES » À NE PAS RATER EN 2020 !

- À partir du 8 janvier **exposition « La gentillesse »** Collectif Régis le jonc.
- Samedi 18 janvier à 20h à la Médiathèque pour **« la nuit de la lecture » SLAM/Scène ouverte** avec Mathieu Dizzilez et Pierre François à la basse.
- Samedi 14 février à 20h, **lecture musicale** avec Ramona Badescu, Mathilde Chêvre, Benoît Guillaume pour les textes et Gildas Etevenard pour la musique.
- Vendredi 28 février à 20h, **soirée Jeux de société** en famille entre amis avec la participation de Alex Rock.
- Mardi 10 mars à 20h, **Soirée « ÉNIGME »** enquête à la bibliothèque avec Lucie Guillot du réseau des bibliothèques de la COVE.
- Samedi 21 mars à 20h30, **lecture musicale « Petit Pays »** de Gaël Faye par la compagnie Maâloum.
- En mai, **exposition « Carnets de voyage ».**
- Juin/Juillet, **exposition sur le thème de l'eau.**

Médiathèque Municipale Michel Brusset • 25 Grand Rue • Tél. 04 90 65 27 20

RESTAURATION SCOLAIRE

Le défi d'une alimentation de qualité, de l'éducation au goût, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de pratiques écoresponsables.

Le restaurant scolaire municipal « Le Nougat Blanc » est ouvert depuis 2005.
La commune est fortement attachée à ce service en gestion municipale qui concerne la majorité des enfants scolarisés. Une attention budgétaire et humaine y est particulièrement portée pour un service de qualité.
C'est un lieu d'échanges, de partage et d'apprentissage de l'autonomie avec un rôle éducatif par la découverte de nouvelles saveurs

En octobre 2018, la Loi Egalim a été adoptée (équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire). Elle vise entre autres à **favoriser une alimentation saine, durable et accessible à tous.**
5 mesures phares à mettre en place d'ici 2025 ciblent particulièrement la restauration collective.
Dans son projet de service, le restaurant scolaire veille à prendre en compte ces mesures afin de proposer un service public de qualité et éco-responsable

DES PRODUITS DE QUALITÉ DANS LES ASSIETTES

La confection et le service des repas sont assurés par les agents municipaux. Il est proposé chaque jour une « cuisine maison » avec des menus équilibrés et variés au plus près des saisons.

L'exigence de la commune porte aussi sur la qualité et la diversité des produits servis, notamment :

- les fruits et légumes frais locaux en priorité,
- les viandes fraîches origine France,
- les poissons issus de la pêche durable,
- le service de pain frais fourni par les boulangers du village,
- la limitation de produits contenant des exhausteurs de goût et des additifs.

Jusqu'à présent, la commune était aidée par un prestataire de services, qui selon un cahier des charges précis assurait la gestion logistique (stocks alimentaires, commandes, livraisons…), l'élaboration des menus et l'accompagnement régulier de l'équipe municipale au respect de l'hygiène et de la sécurité.
Cet appui a permis à notre service de restauration de gagner en autonomie.

Ainsi, à compter du 1er Janvier 2020, la commune fonctionnera en gestion directe et **les économies générées seront réinjectées dans des produits de qualité supérieure.** Cette souplesse de fonctionnement permettra de tendre vers le **service de produits bio et labellisés et de développer le circuit court** tout en respectant le Programme National Nutrition santé (PNNS).

DIVERSIFICATION DES PROTÉINES ET MENUS VÉGÉTARIENS

Depuis plusieurs mois, le restaurant scolaire propose aux enfants un menu végétarien par semaine (sans viande ni poisson). Les alternatives protéiques utilisées sont les légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots…) associées à des céréales (blé, riz, boulgour…), les œufs, et les produits laitiers.

LES PLASTIQUES ET LES DÉCHETS, DE PETITS GESTES POUR NOTRE PLANÈTE

Le restaurant scolaire n'a pas attendu 2025 comme le prévoit la loi pour mettre fin à l'utilisation du plastique lors des repas.
En effet, les couverts, les pichets et les plats de service sont en inox, les assiettes en porcelaine, les gobelets en verre trempé et les desserts non conditionnés (compotes, crèmes…) sont servis dans les verres en fin de repas. Reste la question des serviettes : Retour aux serviettes en tissu ?
Plus écologiques (plus de 23000 serviettes papiers non recyclables sont jetées chaque année à la cantine), plus économiques, plus essuyables et enfants moins tâchés !

Pourquoi pas ?! Dès Janvier 2020
La participation des familles sera sollicitée.

LE DIAGNOSTIC DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Tout au long de l'année scolaire 2018 2019, **grâce à l'aide de la Cove, l'association Université Populaire Ventoux** a accompagné la commune dans son projet de Lutte contre le Gaspillage Alimentaire.

Ce projet a demandé l'implication de tous. Ainsi, selon une méthodologie professionnelle a eu lieu d'Octobre 2018 à Juin 2019 :

- **5 réunions avec l'ensemble des agents intervenant** d'une manière ou d'une autre pendant la pause méridienne (les Atsem, l'équipe de cuisine et l'équipe d'animation), les partenaires et les élus,
- **1 période d'observation des pratiques** (enfants et service en général),
- **2 actions de pesées des déchets** de 15 jours chacune avec l'implication des enfants lors des pesées.

Le Gaspillage Alimentaire à Malaucène, une réduction de 42 % des déchets

EN FRANCE
Moyenne du gaspillage dans les cuisines auto-gérées : 100 g par enfant

À MALAUCÈNE
Lors de la 1re pesée : 146 g par enfant,
Lors de la 2e campagne : 85 g par enfants (62 g reste des assiettes et 23 g reste des plats non servis).

Quelles actions pour une réduction des déchets

- **l'adaptation des quantités cuisinées** (réduction du grammage des accompagnements),
- **une meilleure gestion du service selon l'appétit** des enfants « petite faim/grande faim » et la fameuse « repasse »,
- **un travail autour de la tarification** (majoration en cas d'inscription imprévue et facturation en cas d'absence non justifiée) ce qui a permis de réduire les différences entre les effectifs prévus et réels.

DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA QUALITÉ DE LA PAUSE MÉRIDIENNE

Ce projet a eu aussi un impact fort sur la **qualité de la pause méridienne,** des actions d'amélioration concertées ont été mises en place tant sur le plan organisationnel qu'éducatif.
L'éducation au goût et l'implication des enfants sont au cœur du travail et du projet. Pour ce faire, diverses pistes de travail se sont concrétisées :

- **La participation des enfants** aux pesées et au tri des déchets,
- **La mise en place d'une « table test » :** une tablée de 6 enfants du CP au CM2 ont pour mission d'exprimer leur avis sur le menu du jour à l'aide d'une fiche outil ludique,
- **L'annonce du menu par l'équipe de cuisine** afin de mieux communiquer auprès des enfants,
- **L'organisation d'ateliers culinaires mensuels** au Restaurant Scolaire dans le cadre de l'Accueil de Loisirs. Cette action permet d'observer des enfants qui mangent habituellement très peu, se mettre à goûter et à manger « bien mieux ».

Le cadre et l'environnement des repas :

Le repas doit aussi être un moment convivial et de plaisir, voici un challenge quotidien pour les équipes !!!

- **Un encadrement personnalisé et bienveillant :** Lors de l'immersion, les observateurs ont noté une présence très efficace et attentive de la part des professionnels avec des encouragements constants et un accompagnement des enfants qui ne goutent pas.
- **Un agencement des tables et leur composition bien pensée :** la conception des plans de table favorise la prise des repas en harmonie, la coopération (les grands aident les plus petits) et la connaissance de ses camarades.
- **Un service plus rapide** par la mise en place d'un second chariot de service du plat principal côté élémentaire
- **Des réunions inter-équipes régulières** favorisant le dialogue et renforçant la collaboration

Toutefois, reste un point à traiter : **le bruit. Une étude est en cours** afin d'estimer les travaux à réaliser afin d'offrir aux enfants un repas réunissant les meilleures conditions d'une pause méridienne de qualité.

MOYENNES DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE (GA) MALAUCÈNE

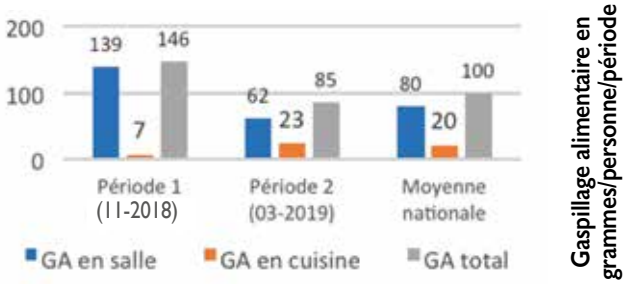

L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019 AU RESTAURANT SCOLAIRE EN QUELQUES CHIFFRES :

Plus de 23 000 repas servis : plus de 20 000 en période scolaire et plus de 3 000 lors des vacances scolaires et des mercredis.

- **Une forte fréquentation : 95 %** des effectifs du groupe scolaire. Seulement 12 enfants n'ont jamais mangé au restaurant scolaire.
- **En moyenne, 149 enfants par service** et selon les périodes, plus de 160 enfants par service.

ZOOM ACTION

Intervention pédagogique des Médiateurs du tri de la Cove afin de sensibiliser les enfants aux bons gestes du tri sélectif et au respect de notre cadre de vie

L'HYGIÈNE AU RESTAURANT SCOLAIRE

La cantine veille aux conditions d'hygiène et de sécurité des aliments qu'elle propose aux enfants selon des mesures réglementaires :

- Le respect du Plan de Maîtrise Sanitaire.
- Des contrôles sanitaires réguliers par les inspecteurs de la Direction Départementale de la Protection des Populations.
- Des analyses d'échantillons alimentaires et de surfaces régulières.

LE PERSONNEL MUNICIPAL AU RESTAURANT SCOLAIRE :

Pour un service de qualité à destination des enfants des moyens humains y sont attribués. Ainsi, les agents du Pôle Enfance Jeunesse travaillent en collaboration et interviennent chaque jour. L'équipe se compose d'un chef-cuisinier, d'une aide–cuisinière, de trois agents de service, de cinq Atsem, d'une Directrice et de six Animateurs.

Outre un effectif encadrant conséquent, des crédits sont aussi alloués à la formation permettant de renforcer la qualification de chaque professionnel comme la réactualisation des HACCP, la certification d'un agent (obtention en juin 2019 du CAP cuisine à l'École Hôtelière d'Avignon), la réalisation de formations continues dans le cadre de l'environnement et l'éducation au goût des enfants…

L'ÉQUIPE ENCADRANTE DES PETITS
AMANDINE, CHANTAL, DANIELLE, CAROLE, CHRISTINE, CAROLINE ET SONIA

L'ÉQUIPE ENCADRANTE DES GRANDS
DJAMILA, MARIE D, GILLES, MARIE R ET MIREILLE

L'ÉQUIPE DE CUISINE
MARTINE R, MARTINE D, MATHIEU, MONIQUE ET EMMANUELLE

ACTIONS MENÉES par le POLE SOCIAL
En partenariat avec le CLIC de Vaison la Romaine

FORUM SENIORS « Bien vieillir dans mon village »

Le forum « seniors » organisé le 17 septembre 2019 par le CCAS de Malaucène et le CLIC de Vaison la Romaine a attiré plus de 120 personnes. La rencontre avec les professionnels participants et la teneur des sujets importants abordés lors des conférences ont été très appréciées du public. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont soutenu l'action et participé à ce forum.

ATELIER MÉMOIRE pour Bien Vieillir - PROPOSÉ PAR LA CARSAT

Atelier gratuit, ouvert aux jeunes de + de 60 ans

Vous souhaitez y participer.

Une réunion d'information aura lieu le **Mardi 7 janvier 2020** à 10 h dans la Grande Salle de la Mairie.

Suivie de 5 séances le vendredi matin à la Médiathèque - salle au 2e étage

Renseignements et inscriptions auprès du Pôle Social - CCAS (places limitées)

ATELIERS INFORMATIQUE SENIORS

Un atelier informatique est organisé à la MSAP d'octobre 2019 à juin 2020. Ces cours dispensés par « Elodie Formation » intervenante informatique apportent une connaissance numérique de 1er niveau adaptée à chacun des participants.

L'atelier est complet !

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
DÉMATÉRIALISATION - DES SERVICES EN LIGNE

Ouvert au public
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Les mardi et jeudi de 13h15 à 16h30
La MSAP au sein de la mairie a pour objectif de faciliter les démarches en ligne des usagers. Des outils numériques (ordinateurs, scan, imprimante) sont mis à votre disposition dans un espace dédié à développer l'offre mutualisée.

Les sites internet partenaires :
CAF, *(caisse d'allocations familiales de Vaucluse)* • POLE EMPLOI, *(Carpentras)* CPAM *(Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Vaucluse)* • CARSAT *(caisse d'assurance de retraite et santé au travail. Sud Est)* • DFIP *(impôts)* • DEPARTEMENT • Portail ANTS : demande de carte grise, permis de conduire, pré-demande de carte nationale d'identité.
Un accompagnement, dans vos démarches, via internet, sera assuré par l'animateur de la MSAP.

Des liens internet à votre disposition
• Jobvaucluse.fr • Demande-logement-social.gouv.fr • Service-public.fr • Sécurité sociale des indépendants • Portail famille, service ALSH Malaucène • Emploi Indeed • Portail de l'emploi public territorial • teleservices.ac-aix-marseille.fr/ts • Pages jaunes • chequeenergie.gouv.fr ; monpro-jet_anah_gouv.fr Transport scolaire : zou-maregionsud.fr

SOLIHA ATELIERS COLLECTIFS

Accompagnement aux éco-gestes et à la rénovation énergétique dans le cadre de l'OPAH Multi sites de la CoVe.

Mardi 28 janvier 2020
Mairie de Malaucène - 14h

INSCRIPTION
CCAS ou service urbanisme

OPÉRATION BRIOCHES

L'opération brioches qui s'est déroulée le samedi 12 octobre 2019 a rencontré, de nouveau cette année, un vif succès. 150 brioches ont été vendues. Le montant récolté a été reversé à l'APEI de Vaucluse et plus particulièrement pour financer le projet de construction d'habitat à destination de travailleurs handicapés. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette action.

Dispositif de soutien financier
MICRO CRÉDIT PERSONNEL

Le dispositif a pour but de donner la possibilité aux personnes en difficultés financières voire exclues du système bancaire de pouvoir obtenir un micro crédit personnel : achat de véhicule, achat d'électroménager, difficultés financières…

RENSEIGNEMENTS
Morgane Debard - Pôle Social

La commune et le CCAS mobilisés pour
LE PLAN DE PRÉVENTION GRAND FROID 2019-2020

Si vous souhaitez bénéficier de ce service qui vise à aider les personnes isolées et/ou fragiles, vous pouvez vous faire inscrire à la mairie ou en téléphonant au 04 90 65 20 17. Les services du CCAS procéderont à un appel téléphonique hebdomadaire, le mardi matin, voire plus si nécessaire, afin de s'assurer que tout va bien, auprès des personnes inscrites ainsi qu'auprès des personnes bénéficiant du service du portage de repas, d'une aide ménagère ou d'une téléassistance.

LE CALVAIRE

— La place fortifiée

En parallèle du renforcement du chemin de ronde accédant au Calvaire, c'est un travail de débroussaillage qui a également été réalisé.

Saluons le savoir-faire des entreprises malaucéniennes « Toitures en Provence » et maçonnerie « Kevin Pelatan » qui interviennent avec des techniques traditionnelles et permettent une très belle intégration des réhabilitations.

— L'histoire du site

Le château de Malaucène : entre mythe et /ou réalité

Au départ de la fontaine « du château » située sur la place Joanis vous empruntez la rampe du XVIIIe siècle montant au Calvaire actuel, d'où l'on peut encore apercevoir les restes d'une tour que l'on appelait le donjon.

On sait que le château qui s'y trouvait daterait du XIIe siècle et que l'enceinte fortifiée de notre village épouse toujours la forme qui aurait succédé à une autre forme à partir du XIIe siècle. On peut penser que ses murailles étaient relativement sommaires et qu'elles n'auraient été construites qu'à partir de 1359 lorsque le pape Innocent VI prescrivit de fortifier villes et châteaux pour faire face aux divers envahisseurs.

En arrivant sur cet éperon réduit, on peut apercevoir les restes de calvaire datant de 1828. Tout autour des grilles ponctuées de treize oratoires (1854) font office de garde-fous.

Jusqu'en 1750 une grande tour carrée d'environ 22 mètres de haut occupait la plus grande partie de l'espace. Il s'agissait d'une tour de guet (qui aurait été armée d'un canon) et non d'une demeure seigneuriale. Cette dernière se serait trouvée dans les environs de la place des Martinels (située juste en dessous du Beffroi).

Ce château reste donc mystérieux à plus d'un titre, il n'a pas encore livré tous ses secrets mais comme observatoire, il est incomparable !

LE PAVILLON ROSE

Le Pavillon Rose au quartier du Colombier est **hors d'eau** (la toiture a été réalisée par un artisan Malaucénien) et les murs d'enceintes consolidés (association APARE dans le cadre d'un chantier international de jeunes volontaires).
Les dégradations sont stoppées et des projets sont étudiés pour les prochaines années afin de **restaurer et valoriser cet édifice**

REMISE EN EAUX DE LA FONTAINE DE VEAUX

RESTAURATION TABLEAUX ÉGLISE

Après que les œuvres aient été décrochées du cœur par l'entreprise Tournillon, celles-ci ont été transportées jusqu'à l'atelier des restauratrices Marina Weissman et Armelle Demongeot.
Deux premières toiles ont été choisies pour commencer les travaux, celle de Saint Roch et celle de Saint Michel.
Une série de photographies ont été réalisées afin de dresser un constat d'état de ces œuvres avant traitement, sur la face et le revers.
Les toiles ont été ensuite déposées de leur châssis qui sont très attaqués par les insectes xylophages ; une fois les toiles libres, les revers ont été aspirés avec un appareil à filtre de type HEPA, elles étaient extrêmement poussiéreuses.
Une fois les revers assainis des couches importantes de poussières, des bandes de tension ont été collées en périphérie pour permettre une tension provisoire sur un bâti de travail en aluminium. Celui-ci permettra de procéder à la relaxation des toiles, c'est-à-dire à la résorption des défauts de planéité.
Après avoir réalisé de nombreux tests de retrait des crasses et de vernis, des mélanges de solvants ont été choisis pour procéder au décrassage et au dévernissage de la surface peinte des œuvres.

Les clichés montrent les fenêtres de dévernissage et de décrassage réalisées sur les deux œuvres puis Saint Michel restauré à côté de Saint Matthieu.

On voit clairement la plus-value lumineuse et colorée une fois les œuvres débarrassées des couches de crasses diverses (fientes, noir de carbone, poussières, etc.) et de vernis oxydé et jauni avec le temps. Les couleurs ont retrouvé leur contraste et vivacité !

Les œuvres retrouveront leur place dans le cœur de l'église Saint Michel au dernier trimestre 2020.

> AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

À l'occasion de la réalisation de notre agenda 2020, les sapeurs-pompiers de Malaucène se sont retrouvés afin de faire une photo de groupe. La date choisie fut symbolique, celle du 16 octobre, date anniversaire du décès de notre camarade Kévin Manas. Un moment de recueillement a été observé en son honneur.
Également, l'amicale en profite pour remercier la population pour leur soutien et leur présence lors de nos différentes manifestations. Celui-ci se voit tout au long de l'année et notamment lors de notre passage en fin d'année dans vos foyers pour vous proposer notre agenda. Merci à vous.

> ARLEQUIN&CIE

Voici des nouvelles d'Arlequin&cie, plus dynamique que jamais. Les jeunes comédiens sont répartis en 3 groupes : CP-CE1 : mardi 16 h 45-18 h, CE2-CM1 : vendredi 16 h 45-18 h 15, CM2-adolescents : 18 h 30-20 h. Nous remercions la mairie qui met à notre disposition la grande salle de la mairie.
Hélène July, comédienne et metteuse en scène pour La Compagnie A Divinis, fait le déplacement depuis Avignon pour assurer les cours.
Lors de l'assemblée générale du mardi 1er octobre, plusieurs décisions ont été prises :
- participer à l'organisation de diverses manifestations : la fête d'Halloween, le Téléthon, le carnaval,
- donner une petite représentation avant les fêtes qui a eu lieu vendredi 20 décembre et un spectacle de fin d'année qui aura lieu le mardi 16 juin 2020 à 19 h,
- reconduire le stage de février pour enfants/ados : 17, 18 et 19 février (60 €),
- nouveauté : un stage pour les adultes : samedi 15 et dimanche 16 février (40 €),
- réélire le bureau : Sandra Vallée présidente, Cécile Meffre vice-présidente, Stéphanie Arnold trésorière, Rafaële Geslain secrétaire, Christelle Abate secrétaire adjointe.

> AU FIL DU GROSEAU

Les VIIe Rencontres autour de l'histoire à Malaucène
Comme chaque année, l'association a renseigné de nombreuses personnes sur l'histoire de notre pays. Certaines ont même eu droit à une visite du village ou des alentours quasi privée !
Nos livres, petits ou plus importants, continuent à se vendre. Pour l'instant, nous n'avons pas de projet de ce côté-là, Jacques Galas publiant ailleurs ses propres ouvrages pour ne pas affecter la trésorerie de l'association qui se porte bien.
Enfin, comme chaque année, les Rencontres autour de l'histoire (ce sont les 7es Rencontres) ont eu lieu les deux derniers samedis de novembre. Deux binômes de conférences :
- Le premier très malaucénien. Jean-Pierre Baudouin nous a dévoilé le trajet très probable de l'aqueduc qui conduisait, il y a 2000 ans, l'eau du Groseau à Vasio. Jean-Pierre Dulout, quant à lui, nous a conté l'histoire de la cave coopérative de Beaumont en insistant sur les défis à venir. La cave a offert l'apéritif de fin d'après-midi.
- Le second binôme. Tout a commencé avec la causerie de Jean-Claude Grandjean sur les cèdres et chênes truffiers du Ventoux. Cet ancien forestier, très technique, a insisté, lui aussi, sur les questions posées par l'avenir de ces deux espèces.
- Reste la très belle intervention de Danièle Larcena, présidente très active de l'association Pierres sèches en Vaucluse. Notre commune (et ses voisines) comporte de nombreux murets de soutènements des banquettes cultivées (la vigne par exemple) ou non. Ces murets font partie de notre patrimoine et méritent une attention soutenue.
Le site internet au-fil-du-groseau.fr continue à être visité par un public quelquefois très lointain (extérieur à la France).

> ASER

Nous avons eu l'occasion de nous rendre dans un orphelinat en Côte d'Ivoire, avec nos deux enfants Melvin et Janice, en 2018 pour créer un potager.
De retour en France, nous avons choisi de fonder notre propre association à Malaucène : ASER qui signifie Association de Soutien aux Enfants Recueillis.
Nous avons ensuite fait un deuxième voyage en 2019, où nous avons distribué beaucoup de fournitures scolaires, baskets... Nous avons aussi aidé les orphelins en finançant des scolarités.
Aujourd'hui, nous sommes plus que motivés pour continuer notre œuvre. Pour cela nous organisons des ventes de galets peints main, des vides greniers, repas concert... Nous acceptons aussi les dons, que vous pouvez envoyer à : ASER, 1328 RD de Malaucène à Beaumont, 84 340 Malaucène.
Nous vous invitons à visiter notre site aser84.wixsite.com/aser
Mail : aser84340@gmail.com

> ARPAM

L'ARPAM et ses ARTISTES au VILLAGE vont fêter le 8 et 9 août 2020 leur 30e anniversaire.
Afin de soulager notre équipe de bénévoles, au nombre de 14, nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient venir la renforcer à raison de une heure ou deux le samedi et le dimanche.
Si vous acceptez de vous joindre à nous, sachez que le repas du samedi midi et du dimanche midi vous seront offerts, quelque soit les tranches horaires où vous pourrez participer.
Merci de bien vouloir contacter la présidente, Myriam Bertrand, au 06 07 56 31 59 ou par mail à mimiduventoux@gmail.com et merci d'avance.

> AUPRÈS DE MON ARBRE

Les deux intervenants de l'Association continuent leurs activités depuis le mois de septembre :
Les mardis et vendredis de 19 h 30 à 21 h Nathalie Bilbeau propose des séances de SophroPilates. Cette méthode reprend les principes de la Sophrologie, du Stretching et du Pilates. En travaillant la musculature profonde, l'assouplissement articulaire, les étirements et par une approche psychocorporelle en douceur, le SophroPilates permet d'améliorer les fonctions physiques et l'équilibre psychique. Tél. 07 69 80 36 21.
Jean-Louis Chaval anime une méditation de groupe par mois le vendredi de 20 h 30 à 21 h 30. S'offrir un temps de pause dans une ambiance sereine, s'éloigner des tracas du quotidien, apaiser le mental : la pratique de la méditation permet de favoriser progressivement un équilibre corporel, mental et spirituel. Prochaines dates : 13 décembre 2019, 10 janvier, 7 février , 7 mars, 10 avril. Tél. 07 83 84 10 02.
En projet pour le 1er trimestre 2020 : Sophroludique le mercredi matin à 11 h pour les enfants. Une première approche pour aider les enfants à mieux respirer, s'écouter, se respecter (soi-même et les autres) reconnaître leurs émotions, évacuer les colères…, tout ça calmement sous forme ludique. Pour les parents intéressés : contacter Nathalie au 07 69 80 36 21.

> DÉTENTE ET LOISIRS

Un voyage unique au cœur de l'Antiquité à la découverte de Nîmes, la Rome française, le 12 septembre 2019. Visite guidée du musée de la romanité : 5 000 œuvres sont mises en scène. Le programme 2020 sera présenté lors de l'AG, le 19 janvier 2020. Renseignements au 04 90 65 22 58.

> BIENVENUE MALAUCÈNE GROSEAU

11 h 30, il fait chaud ce lundi matin d'été à Malaucène.
Mais qui sont ces joyeux lurons qui se font une dégustation de vins, de jus de fruits, fromages, fougasses, charcuteries et autres gâteries ?
Nous voilà invités à partager ces agapes gratuitement, par l'une des personnes derrière la table. S'engage alors la conversation avec les bénévoles organisateurs, membres de l'association qui offrent un lundi sur deux en été des apéritifs et dégustations de produits locaux aux touristes de passage. Nous évoquons ainsi les nombreuses possibilités de loisirs et de découvertes offerts dans cette magnifique région. Le bureau du tourisme juste à côté nous fournira les plans et dépliants correspondants, ainsi que les informations pratiques. Nous ne sommes pas habitués à une telle convivialité et même jovialité qui décuplent le plaisir de venir dans ce coin de France.
Nous apprendrons en fin de saison que ces bénévoles tous motivés par l l'accueil dans leur village auront servi plus de 350 dégustations (dont 35 % d'étrangers) au cours de sept dates de juin à septembre. Bravo à Malaucène et ses habitants pour le plaisir qu'ils nous ont procuré et cela nous encourage à revenir partager avec vous ce moment de bonne humeur. Signé par le "touriste anonyme" à la lumière de ce que ses coreligionnaires ont raconté cet été.

> CULTURE POUR TOUS

L'association « Culture Pour Tous » a fêté cette année son cinquième anniversaire. Et, comme les années précédentes, elle a présenté un riche programme culturel en complément des manifestations festives organisées par la Mairie de Malaucène. Un public régulier et nombreux a pu suivre cinq séances du ciné-club, une soirée de théâtre, un concert de musique classique, une soirée de chanson française, un concert de jazz, quatre expositions de peinture d'artistes vivant à Malaucène et un spectacle de lecture accompagné d'une exposition. L'organisation d'un tel programme a, bien sûr, un coût au-delà de la participation bénévole de l'équipe responsable. Il faut payer les musiciens, la location des films comprenant les droits de projection n'est pas gratuite, l'organisation d'un pot pour les artistes exposant fait partie de la vie du village. Comment financer ces dépenses avec comme seules ressources les prix d'entrée aux spectacles, l'adhésion des membres réguliers, une trentaine et : grâce à la subvention de la Mairie de 200 € pour l'année… Il a suffi que l'un des concerts n'ait pas été suffisamment rempli pour que notre budget soit en déséquilibre. La demande d'une subvention exceptionnelle ayant été refusée par la Mairie, il nous reste actuellement 40 € dans notre caisse. Il nous est donc, hélas, actuellement impossible de préparer le moindre programme pour l'année 2020. Seule exception : une soirée de théâtre le 2 février avec au programme la pièce
« Candide » d'après Voltaire. Soirée présentée par la troupe ATC de Guylain Servonnat et financée « au chapeau ».Vu cette situation, notre association ne peut plus afficher un programme culturel aussi diversifié avec une subvention municipale annuelle de seulement 200 €.

Note de la municipalité : gérer le budget d'une association, c'est comme gérer le budget d'un foyer ou d'une Mairie. On ne prévoit pas plus de dépenses que de recettes. Imputer la responsabilité à la commune est trop facile, d'autant que la subvention municipale était connue, puisque reconduite à l'identique.

> BASE ILLICO GYM

Cette année l'association propose grâce à Nathalie Bilbeau le Lundi de 14 h 30 à 15 h 30 du Renforcement, de 15 h 30 à 16 h 30 du Pilates et le Vendredi de 17 h 45 à 18 h 45 du renforcement musculaire. Sébastien Jacquemin assure toujours ses cours de renforcement et de cardio avec cette année de nouveaux adhérents masculins : Lundi de 18 h 45 à 19 h 45 et le mercredi de 18 h 45 à 19 h 45. Venez nous rejoindre en toute décontraction et simplicité dès janvier 2020 pour 90 € un cours ou 134 € les deux cours. Toujours dans la bonne humeur avec des adhérents fidèles ! Pour nous contacter : baseillicogym84@yahoo.fr

> DOIGTS DE FÉE

Comme chaque année depuis plusieurs années l'association des doigts de fée a fait son vide armoires des couturières. Il y avait 40 exposantes venant de tous les départements limitrophes et même de Marseille et une de Belgique… toutes les nationalités étaient représentées : des Belges, Américaines, Suisses, Anglaises… Beaucoup de clientes surtout le matin et dans l'ensemble toutes étaient contentes de leur journée. L'ambiance comme d'habitude très conviviale autour des cafés, thés et différents gâteaux faits par les adhérentes. Bref, on recommencera l'année prochaine Le samedi 6 novembre en principe.
Autrement les doigts de fée se réunissent toujours les jeudis de 14 à 17h au 2e étage de la médiathèque. De nouvelles adhérentes seront toujours les bienvenues.

> LE CORPS & SA DANSE

Une nouvelle association vient de se créer depuis la rentrée de septembre 2019. Elle a pour objet d'enseigner la danse comme source d'épanouissement et comme moyen de culture aux enfants de 3 à 14 ans. Elle s'efforce en particulier de développer la pratique de la danse contemporaine et Hip-Hop en mettant en œuvre une pratique d'animation et de promotion locale. Elle a pour objectif d'organiser des actions d'enseignement, de formation et de stages mais aussi des spectacles vivants et audiovisuels autour de la danse et des arts.
Les cours sont dispensés par Ambre Lavignac pour la danse contemporaine et par Indira Mabire pour le Hip-Hop à la salle du Blanchissage mise à disposition par la mairie. L'association compte déjà 57 adhérents !
Le bureau : Emilie Lasseron, présidente. Nathalie Bilbeau, secrétaire et Magali Chouvion, trésorière. Contacts : Emilie 06 16 14 54 54 ou Nathalie 06 61 49 96 67.

> LES VOIX DU GROZEAU

Nous remercions tous ceux qui sont venus écouter en l'église de Malaucène, le 14 avril 2019, Les Sept Dernières Paroles du Christ en croix, de Joseph Haydn. Le chœur a vu depuis l'arrivée de nouveaux choristes, et nous préparons un programme qui nous fera voyager, entre autres, de Venise, avec le Gloria de Vivaldi, vers la Hongrie de Liszt et la Russie d'Arenski. Walter Grimmer interprétera Le Chant du Cygne de L. Cigalier au violoncelle, et nous espérons que vous serez encore plus nombreux à nous retrouver le 17 mai 2020, à l'église de Malaucène.
Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre ! Nous répétons tous les mercredis de 20 heures à 22 heures, au Blanchissage. Renseignements : 04 90 65 41 81 - 06 16 93 68 98.

> LES AMIS DU VIEUX VILLAGE DE MALAUCÈNE

L'association souhaiterait faire restaurer l'entrée de la Maison Porte, les murs intérieurs étant en très mauvais état. Il serait important que les ogives et la clef du Comte de Toulouse soient remises en valeur mais avant il faudrait que la commune restaure la placette au-dessus de la place de la république. Les dalles flottantes retiennent la pluie et ce serait la cause des infiltrations d'eaux pluviales. Le vide grenier de cette année fut un succès. Aussi, il sera reconduit le 6 septembre 2020. Les pièces de théâtre furent appréciées pour le talent de leurs jeunes comédiens. En priorité et en résumé, il faudrait veiller à mobiliser les esprits des habitants : trop de manque de civisme, trop de laxisme, peu de respect.

> L'ÉCURIE DES GARANCES

Le centre équestre a vécu cette année encore, une saison riche en évènements. Cette saison 2018/2019, 7 de nos licenciés ont participé au championnat de France poney à Lamotte Beuvron du 5 au 14 juillet.
6 cavalières ont été récompensées dont 2 podiums : un titre de vice-championne de France complet et un titre de championne de France mini-open 3/4 ans pour Léna Urvoy sur son poney Alto de Cabue.
Léna conserve donc son titre de championne de France pour la deuxième année consécutive.
Contact : 912 chemin Plan de Laval
Tél. 06 13 92 03 42
ecuriedesgarances@orange.fr
www.ecuriedsgarances.com

> LES AMIS DE L'ORGUE DE MALAUCÈNE

L'association exprime toute leur gratitude à Gilbert Thiéry et Colette pour l'immense tâche accomplie !
C. Sornicle-Balestro et G. Guillemin lui succèdent, avec L. Balestro et E. Rogez-Cochet, trésoriers.
Le partenariat Musique Sacrée en Avignon - AOM a abouti à un grand concert vocal le 19 juillet et une belle Saint Michel avec trompettes, orgue et ténor.
AOM a ensuite offert six « Concerts du marché » à un public local et des estivants, nombreux et enthousiastes.
Le 29 décembre, concert de Noël orgue et violon, et Noëls en français ou en provençal chantés par le public.
G. Boulanger trompettiste de Radio France jouera avec orgue le 19 avril à 16h. Nos concerts sont à l'entrée libre (corbeilles). Désireux d'agir avec AOM ? RDV sur le site :
orguedemalaucene.e-monsite.com

> NOUNOUS ET BOUTS D'CHOUX

Les 7 assistantes maternelles et leurs 22 enfants continuent les ateliers le lundi matin de 9 h 30 à 11 h 30, à l'école. Nous leur proposons toujours des activités manuelles et des sorties.
Cette année nous avons fait une sortie au cirque Gruss à Piolenc, les enfants ont pu voir les répétitions du spectacle, être au plus près des chevaux, rire avec les clowns, pique-niquer dans le magnifique parc et pour conclure cette belle journée nous avons assisté au spectacle !

> LES PIEDS EN L'AIR

15 années d'activité,
Plusieurs sites communaux explorés,
Près de 1500 adhérents mobilisés,
Des vocations créées,
Des professionnels nés :
Pablo Escobar, Rafaël Milan, Alois Riche, Anaël Chaval, Antoine Isnards, Eva Poussel, Dioline Coucaud, Agathe Guignard, Lucie Yerles, Enzo Pebre, Léa Arves, Lise Pauton
Stéphane, Manou, Valérie, Sandra et tous les professeurs ont salué,
La municipalité, les partenaires et bénévoles sont remerciés,
Et le chapiteau s'en est allé....
...Pilles sous les étoiles !

> RÉTRO-MOTOCLUB MALAUCÈNIEN

L'association a célébré au cours du week-end des 4 et 5 août 2019 sa 30e ascension du Mont-Ventoux en motos anciennes dont la première a eu lieu en 1990 alors que le Motoclub n'était pas créé : l'engouement des participants avait fait naître le Rétro-Motoclub l'année suivante. Cette année 2019, 120 motos le samedi et 130 le dimanche ont participé à cet évènement dont la parfaite organisation a été louée par la presse spécialisée. Certes, il manquait quelques motos d'avant-guerre, ceci malgré le rappel des troupes par le Président Joël Arrighy, mais la bonne humeur et la météo ont œuvré pour que tout se déroule sans incident ni accident. L'année prochaine, le Rétromotoclub Malaucènien fêtera avec fierté ses 30 ans d'existence.

Le 22 septembre 2019, la traditionnelle sortie des petites cylindrées a failli être suspendue à cause du mauvais temps annoncé. Mais la météo, indulgente, a laissé la matinée aux petits engins pour se dégourdir les bielles sans être mouillés. L'après-midi a été très humide obligeant les participants à se tenir à l'abri. La journée a été quand même réussie.

Pour joindre le Rétro-motoClub : 06 88 01 49 63
Notre site : http://malaucene.retromotoc.free.fr

> RGM

C'est dans un esprit morale, respect et d'amitié que petits et grands ont pris ou repris le chemin du stade des palivettes. 40 seniors sont entraînés part Mancip Jean Marie et Bassi Thomas responsable de l'équipe 2 et 70 jeunes de U6 à U13 avec Barthollaz Daniel responsable de l'école de football et entraîneur des U6/U7 et U10/U11, Pedretta Gilles entraîneur et responsable des U8/U9 avec Miceli Mickael pour l'équipe 2 et une aide de Buch Curtis, Allemand Benoît responsable des U10/U11 et Petit Laurent entraîneur et responsable des U13, 4 joueurs ont été sélectionnés en équipe de District, 2 filles Carla Buch et Océane Biou et 2 garçons Rayan Bourkoune et Elio Petit.

Les 29 et 30 octobre, les responsables jeunes du RGM ont organisé un stage au stade avec entraînements, repas tiré du sac, jeux, concours de boules et le 3 ème jour visite de la Gendarmerie de Malaucéne, goûter et remise de diplôme, tout ce petit monde était ravi de leur stage et attende le prochain .

Nous avons préparé pour la fin de l'année le repas du 29 novembre, la participation au Téléthon et le goûter de Noël, pour 2020 notre Loto se fera le 1er Février salle du blanchissage, le tournoi des jeunes et de sixte . Merci aux parents qui nous font confiance pour leur participation au suivi de leurs jeunes ainsi qu'à Mr Bodon Dominique et l'équipe de la mairie pour leur aide dans notre activité sportive.
Nous vous souhaitons une bonne année 2020.

LES STAGIAIRES D'OCTOBRE

SÉCURITÉ, PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

quelques règles simples pour bien vivre ensemble

> Bien circuler sur le cours des Isnards

Depuis plus de 2 ans maintenant, la réglementation sur le Cours des Isnards et la Place Cornillac, en matière de circulation et de stationnement, a évolué suite aux travaux de rénovation qui y ont eu lieu. Aujourd'hui encore nous constatons quotidiennement des infractions liées à la circulation des véhicules sur les parkings, qui peuvent être accidentogènes et, c'est pourquoi nous tenons à rappeler que :

- la circulation des véhicules sur les **parkings du Cours des Isnards** se fait en sens unique,
- **la vitesse de circulation y est limitée à 30 km/h,**
- le stationnement ne peut se faire qu'avec l'apposition d'un **disque bleu,** pour une durée de 01 heure 30 minutes.

Une nouvelle campagne de prévention, avant sanctions, sera effectuée en début d'année dans le but de réduire le nombre d'infractions commises.

> Les chiens en ville se tiennent en laisse

Face à la recrudescence de nuisances liées au comportement des chiens et de leurs propriétaires, qui portent atteinte à la tranquillité, la salubrité et le bon ordre publics, nous tenons à rappeler que la divagation des chiens et l'abandon de leurs déjections sur la voie publique sont strictement interdits. Toute infraction constatée en la matière est passible d'amende et fera l'objet d'une sévérité accrue afin d'éradiquer ces comportements qui nuisent gravement à la propreté du village et occasionnent des risques pour les usagers du domaine public (piétons, automobilistes, motards, cyclistes, etc.…). Les aboiements des chiens peuvent également constituer du tapage dans la mesure où ils sont prolongés dans le temps, répétitifs et injustifiés. Rappelons que les propriétaires des chiens sont entièrement responsables des nuisances et/ou dommages qu'occasionnent leurs animaux.

> Opérations Tranquillité Vacances

Gendarmerie et Police Municipale collaborent ensemble sur les Opérations Tranquillité Vacances. Nous vous invitons à continuer à nous signaler vos absences prolongées y compris en période hivernale pour maintenir ce dispositif préventif ayant pour objectif de lutter contre les cambriolages et de tranquilliser les usagers.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2019

Sous la présidence de Dominique BODON, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Stéphanie BORRAS, Joël MOCZADLO, Stéphane FONTIN, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Agnès AYME, Myriam BERTRAND, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Jean-Claude MUSCAT, Michel REYNAUD, Noëlla ROMMEL.

Présents par procuration : M. Christian BARNIER à Monsieur le Maire, Mme Nadine EYSSARTEL à Mme Stéphanie BORRAS - M. Stéphane DUBREU à M. Joël MOCZADLO - Mme Claudie ARNAUD à M. Gérard JACQUAMOND - Mme Lydia COMBEUIL à Mme Noëlla ROMMEL - Mme Mélinée GHAZIGUIAN à Mme Agnès AYME - M. Romain MARCELIN à M. Jean-Claude MUSCAT – M. Christophe PONCHON à M. Jacky ALLEMAND

Absent : Monsieur Xavier MASINGUE.
Secrétaire de séance : Madame Bénédicte MARTIN.

OPERATION TRAVAUX GRAND RUE (EAU POTABLE ET PLUVIAL)

Le conseil municipal décide de solliciter auprès de l'Agence de l'Eau une aide financière à hauteur de 30 % soit 108 437.55 € auprès du conseil départemental une aide financière à hauteur de 20% soit 72 291.70 €.

TRAVAUX MEDIATHEQUE - AVENANT MOB

Le Conseil Municipal a décidé de valider l'avenant d'un montant de 600 € HT présenté par l'entreprise MOB – LOT 3 menuiseries intérieures et extérieures bois et de modifier le marché.

DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL RECENSEMENT 2020

Le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Madame Martine FABRE, rédacteur principal de 1ère classe, en qualité de coordonnateur pour le recensement de la population 2020.

TOILETTES SECHES PARKING TOULOURENC - CONVENTION OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le projet d'implantation d'une toilette sèche sur la parcelle cadastrée section AI n° 30, propriété communale, par le Syndicat d'Aménagement et d'Equipement du Mont Ventoux et de valider les termes de la convention d'occupation du domaine public à intervenir dans le cadre de ce projet.

VOIRIE COMMUNALE – DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT / LANCEMENT ENQUETE PUBLIQUE

La commune de Malaucène dans le cadre de la convention d'aménagement touristique passée avec la société S.A VINTOUR a prévu de céder à celle-ci des tronçons de voirie communale.
Pour être cédées ces parcelles appartenant au domaine public doivent être désaffectées et déclassées par voie d'enquête publique.
Les tronçons concernés sont :

1) Un tronçon de 7a 85ca situé au droit des parcelles cadastrées section AN 20-21-18-24-25-27-29-30, localisé sur le chemin des papèteries et donnant accès à Bel Air
- Sa désaffectation est avérée :
Pour des raisons de sécurité sur l'ensemble du périmètre de l'usine, le tronçon de voirie a été fermé en août 2017.
- n'impacte pas la circulation : L'accès à Bel Air se fait désormais par une voie privée traversant l'ancienne usine des papèteries. Il n'y a pas d'impact local puisque l'accès à Bel Air est toujours possible.
L'intérêt général de cette cession réside dans le fait d'échanger avec une voirie privée de meilleure qualité, pouvant faire l'objet d'un élargissement et permettant l'accès à Bel Air.

2) Un tronçon de 82 ca situé au droit de la parcelle cadastrée AN 75, cette parcelle se situe sur l'ancienne zone de déchargement de l'usine sur le secteur dit de la « PLUS HAUTE ».
- Sa désaffectation est avérée : Le tronçon concerné ne dessert plus rien
- n'impacte pas la circulation : la cession n'empêche ni l'accès au chemin de croix ni au sentier de grande randonnée.

Conformément aux articles R 141-4 à R 141-10 du Code de la voirie, le conseil municipal à l'unanimité décide d'approuver la procédure d'enquête publique en vue de la désaffectation et du déclassement des parcelles citées ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tous les documents qui permettront l'avancement de ce dossier.

CONVENTION PROJET URBAIN PARTENARIAT (PUP) AVEC LA SCCV GAUGIN

Il est proposé de passer une convention de Projet Urbain Partenarial pour réaliser les travaux d'extension du réseau pluvial chemin de pont vieux

Cette convention d'un commun accord valide :
- Le paiement par SCCV GAUGIN en trois fois du montant des travaux échelonné entre le début et la fin des travaux.
- La réalisation par la commune des travaux dans un délai de 11 mois à partir de la signature de ladite convention.
- L'exonération pour une durée de 3 ans de la taxe d'aménagement, part communale.
Le conseil municipal décide d'approuver la convention du projet urbain partenarial.

TARIFS SEJOURS ETE 2019

Au cours de l'été 2019 un séjour découlant du projet pédagogique est proposé aux familles, celui-ci se déroulera à Orcières du 22 juillet au 26 juillet soit une durée de 5 jours & 4 nuits, il est destiné aux enfants de 9 à 14 ans (places limitées à 24)
Le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants :

Tarif si QF <= 1000	106 €
Tarif si QF > 1000	130 €

CONTRATS D'ENGAGEMENT EDUCATIF

Compte tenu du besoin de renfort de l'équipe d'animation durant la période de vacances scolaires 2019 pour l'accueil de loisirs DIPATION, le Conseil municipal approuve la création de sept (7) emplois non permanents et le recrutement de sept (7) animateurs sous contrat d'engagement éducatif.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2019

Sous la présidence de Dominique BODON, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Stéphanie BORRAS, Joël MOCZADLO Nadine EYSSARTEL, Henri ANDRIEUX, Agnès AYME, Myriam BERTRAND, Lydia COMBEUIL, Stéphane DUBREU, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Jean-Claude MUSCAT, Christophe PONCHON, Michel REYNAUD, Noëlla ROMMEL.

Présents par procuration : M. Christian BARNIER à M. Stéphane DUBREU - M. Stéphane FONTIN à M. Le Maire – M. Jacky ALLEMAND à M. Christophe PONCHON – Mme Claudie ARNAUD à Mme Bénédicte MARTIN – Mme Mélinée GHAZIGUIAN à M. Joël MOCZADLO - M. Romain MARCELIN à M. Gérard JACQUAMOND.

Absent : Monsieur Xavier MASINGUE.

Secrétaire de séance : Madame Bénédicte MARTIN.

CREATION D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le conseil municipal décide de valider la création d'une agence postale communale à compter du 01 décembre 2019 et de solliciter une aide financière au titre du fonds de péréquation postal d'un montant de 20 000.00 €.

COVE : : FONDS DE CONCOURS 2019

Le conseil municipal décide de solliciter la CoVe au titre du fonds de concours 2019 pour un montant global de 148 964.00 € répartis ainsi : 25 912.00 € (ex Dotation voirie) & 123 052.00 € (ex DSC).

DETR 2019

Le conseil municipal est informé du projet de mise en sécurité de la RD 242 – réalisation cheminement piétonnier. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 116 594.50 € HT,
Le conseil municipal décide de solliciter auprès de l'Etat une aide financière de 40 808.07 € dans le cadre de la DETR 2019.

FRAT 2019

Le conseil municipal est informé du projet de mise aux normes et de mise en en sécurité des bâtiments communaux & équipements publics, Le montant de l'opération s'élève à 143 165.62 €.
Le conseil municipal décide de solliciter auprès de la Région SUD une aide financière de 42 949.68 € dans le cadre de la FRAT 2019.

RESTAURATION D'ARCHIVES ANCIENNES DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal décide d'approuver le projet de restauration d'archives anciennes et de de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles une subvention à hauteur de 40 % soit 1 348.00 € et de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention à hauteur de 30 % soit 1 011.00 €.

VALLON DU GROSEAU – BORNAGE – AVENANT

Le conseil municipal valide le nouveau montant de ce marché soit 18700 € HT.

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DU

VALLON DU GROSEAU – RESILIATION

Le conseil municipal décide la résiliation du contrat de maitrise d'œuvre notifié le 17 mai 2017 à Monsieur Benjamin CALLARD. A ce jour, les droits intellectuels ont été récupérés et tous les plans et documents ont été transmis à la Commune.

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE DETOURNEMENT DE CONDUITE – CHOIX DU PRESTATAIRE

Vu le projet de déplacement de la conduite du réseau eau potable située dans le domaine privé des anciennes papeteries, Le conseil municipal décide de retenir comme maitre d'œuvre le Cabinet TRAMOY pour un montant HT de 14 400.00 €.

ACQUISITION DES PARCELLES

(CESSION PROPRIETES SOCIETE VINTOUR)

Conformément à ce qui a été défini dans la convention d'aménagement touristique (art 6.3.a) relatif à la cession des terrains de l'opérateur à la commune, un bornage a été réalisé par le cabinet Willems-Lavorini, certaines parcelles ont été renommées et d'autres crées.

Afin de permettre le projet d'aménagement du vallon du groseau et de renaturation du cours d'eau mais également de récupérer la maîtrise foncière des terrains situés à proximité des réservoirs d'eau potable, la SA VINTOUR accepte de céder à la Commune à l'euro symbolique les parcelles cadastrées suivantes d'une contenance totale de 62 803 m².

AN 324 /AN 43 / AN 48 / AN 49 / AN 387 / AN 389 / AN 391 / AN 393/ AN 369 / AN 373 / AN 374 / AN 376 / AN 381 / AN 383 / F 616 / F 342 / F 377 / F 310 / F 380 / F381 / AN 89 / AN 87/ AN 88 / AN 309 / AN 69 / AN 307 / AN 305 / AN 65 / AN 70

Le conseil municipal décide d'accepter l'acquisition des parcelles ci-dessus mentionnées pour une contenance total de 62 803 m2, De dire que cette acquisition globale se fera pour un euro symbolique, de charger Maître Karine JACQUES-SUSINI, Notaire à Malaucène de la rédaction de l'acte notarié, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et tous les documents nécessaires à la poursuite de ce dossier.

VALIDATION DU PERIMETRE DES ABORDS

La loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine a redéfini les dispositions applicables aux abords de monuments historiques pour en faire un véritable outil de la politique en faveur du patrimoine culturel.

Les immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur sont protégés au titre des abords.

La protection au titre des abords s'applique aux immeubles situés dans un périmètre dit « délimité » c'est-à-dire un périmètre adapté aux enjeux spécifiques de chaque monument historique et de chaque territoire. Ces périmètres concertés et raisonnés permettent une plus grande lisibilité des enjeux patrimoniaux et une meilleure appropriation et compréhension des abords par les habitants.

À défaut de périmètre délimité, la protection au titre des abords s'applique aux immeubles situés dans le champ de visibilité d'un monument historique à moins de 500 mètres de celui-ci. Ces périmètres ont vocation à être transformés en périmètres délimités des abords.

Les travaux projetés dans les abords des monuments historiques sont soumis à une autorité préalable nécessitant l'accord de l'architecte des Bâtiments de France. Ce dernier s'assure que le projet ne porte pas atteinte au monument historique ou aux abords (lien vers les travaux dans les abords de MH).

Il est proposé de valider le document présenté en ajoutant dans le secteur des Aréniées une bande telle que représentée sur le plan ci-dessous.

Le conseil municipal décide de valider la proposition de l'UDAP concernant le périmètre des abords en ajoutant au périmètre défini la surface liée au Aréniés afin de préserver la qualité paysagère du site.

APPROBATION DU REGLEMENT PERISCOLAIRE 2019-2020

Le conseil municipal valide le projet de règlement de fonctionnement de l'accueil périscolaire pour la période 2018-2019.

REVISION DU TARIF DE LA RESTAURATION SCOLAIRE 2019-2020

Le conseil municipal décide d'appliquer une hausse de 2% aux tarifs da la restauration scolaire à compter du 02 septembre 2019 pour l'année scolaire 2019/2020 :

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

Inscription	Le vendredi avant 10h	Non inscrit ou délai de réservation dépassé (Majoration de 50%)
Tarif repas Enfant	2.95€	4.40€
Tarif repas Adulte	5,70€	

SUBVENTIONS CLASSES TRANSPLANTEES

Afin de participer au financemnt des classes transplantées, en séance du 21 mars 2019 (DEL 2019 PEJ 7 056) le Conseil municipal décide d'octroyer les subventions aux coopératives scolaires comme suit :

- Pour l'école Maternelle : un montant de 736.00 €.
- Pour l'école Elémentaire Maternelle : un montant de 5 100.00 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2019

Sous la présidence de Dominique BODON, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Christian BARNIER, Stéphanie BORRAS, Joël MOCZADLO Nadine EYSSARTEL, Jacky ALLEMAND, Claudie ARNAUD, Myriam BERTRAND, Lydia COMBEUIL, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Christophe PONCHON, Michel REYNAUD, Noëlla ROMMEL.

Présents par procuration : M. Stéphane DUBREU à M. Christian BARNIER - M. Henri ANDRIEUX à M. Joël MOCZADLO - Mme Agnès AYME à Mme Noëlla ROMMEL - M. Romain MARCELIN à Monsieur le Maire - M. Jean-Claude MUSCAT à Mme Bénédicte MARTIN.

Absent : M. Stéphane FONTIN, Mme Mélinée GHAZIGUIAN, M. Xavier MASINGUE.

Secrétaire de séance : M. Joël MOCZADLO.

PARC NATUREL REGIONAL DU MONT-VENTOUX : ADHESION ET APPROBATION DE LA CHARTE

Reconnu comme un territoire au patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel, de niveau national voire international, le Mont-Ventoux fait l'objet depuis 2011, sous l'impulsion de la Région d'une démarche de labélisation en Parc naturel régional. Une mission de préfiguration du Parc dans le cadre du Syndicat mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont Ventoux (SMAEMV) a été mise en place dès cette période.

Le projet de Parc naturel régional du Mont-Ventoux est établi sur un périmètre de 39 communes.

Fin novembre 2016, le médiateur de la Région, Michel SAPPIN a engagé une procédure de concertation avec les élus et l'ensemble des acteurs concernés. Le constat de ces 8 mois d'écoute, de visites, de rencontres, de lecture, de recherches et de questions sur un des territoires les plus emblématiques de la Région, a confirmé la nécessité de mettre en place un Parc naturel régional dans le Ventoux, en terminant le travail engage et en créant les conditions d'une mobilisation sans précédent du territoire.

En mars 2018, la Région a délibéré afin d'intégrer les préconisations du Médiateur dans la feuille de route de la Région pour la finalisation de la charte du Parc et des futurs statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Ventoux.

Le Président du Conseil régional, Renaud MUSELIER a installé début 2018, un comité de pilotage présidé par Madame Jacqueline BOUYAC. Il a eu pour objectif la reprise de l'avant-projet de charte du Parc naturel régional du Ventoux.

Il réunit les 39 maires, les intercommunalités du périmètre du projet de Parc, le Département de Vaucluse, le Sous-Préfet de Carpentras, ainsi que les 3 chambres consulaires, l'association France Nature Environnement et la Fédération départementale des chasseurs (voix consultative)

Ce comité de pilotage s'est réuni à deux reprises le 14 février et le 18 avril 2018 dans le but de finaliser l'avant-projet de charte du Parc du Ventoux.

Plusieurs ateliers et rencontres sur des sujets essentiels : tourisme, énergie-climat, agriculture, urbanisme-paysages ont été organisés sur le territoire.

Parallèlement à ces ateliers, des réunions spécifiques ont eu lieu sur des sujets majeurs avec les acteurs concernés (patrimoine- culture ; gestion de l'eau ; biodiversité ; chasse).

La très forte mobilisation (plus de 50 participants à chaque atelier) et l'implication locale sur ces réunions ont permis de faire évoluer très favorablement l'avant-projet de charte.

Cet avant-projet de charte a reçu l'avis intermédiaire du Ministère de l'environnement le 5 décembre 2018, accompagné notamment de recommandations émanant des avis du Conseil national de la protection de la nature, et de services centraux et déconcentrés de l'Etat. Le 14 septembre 2018, la Fédération nationale des parcs naturels régionaux a formulé son avis intermédiaire.

Les demandes de modifications ont été intégrées dans l'avant-projet de charte. Cet avant-projet de charte modifié a été arrêté par le président du Conseil régional le 29 juin 2019. Il détaille au travers de 13 orientations, les 4 grandes ambitions dont le territoire du Mont-Ventoux souhaite se doter pour les 15 années de sa labellisation en Parc naturel régional :

• Ambition cadre : pour un projet de territoire partagé où est exprimé la volonté de mutualisation à l'échelle du territoire Ventoux et d'appropriation par le plus grand nombre d'objectifs communs

• Ambition 1 : protéger et révéler nos patrimoines, socles de l'attractivité qui porte sur la protection et la valorisation de nos patrimoines naturels et culturels exceptionnels

• Ambition 2: soutenir une économie durable qui valorise les ressources naturelles locales qui concerne l'accompagnement au développement économique, et notamment agricole, avec des objectifs d'organisation par filière, de développement de l'économie circulaire et de sobriété énergétique

• Ambition 3: ménager le territoire en s'appuyant sur ses spécificités porte sur l'accompagnement du développement urbain et la préservation des paysages du Ventoux et de l'identité rurale de nos villages

Le projet de charte est accompagné d'un Plan de Parc, qui reprend l'ensemble des mesures spatialisées de la Charte.

Ce projet de charte a été soumis par la Région à enquête publique du 13 mai au 14 juin 2019. La Commission d'enquête a rendu un avis favorable en date du 18 juillet 2019.

La Région a l'initiative de la procédure de création d'un Parc naturel régional. Ainsi, le Président du Conseil régional a adressé à notre commune un courrier en recommandé avec accusé de réception demandant au Conseil municipal de délibérer, dans un délai de quatre mois à compter de la date de réception de ce courrier, sur l'approbation de la charte du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et de ses annexes, telles que détaillées dans l'objet de la présente délibération.

Le Conseil municipal doit donc désormais prendre position sur la charte du Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

En effet, pour intégrer le futur Parc naturel régional du Mont-Ventoux, les collectivités territoriales concernées doivent approuver sa charte et ses annexes, par une délibération positive et sans réserve.

Conformément au code de l'environnement, l'approbation du projet de charte emporte demande d'adhésion au syndicat mixte de gestion du Parc.

Le Comité syndical du SMAEMV, une fois l'ensemble des collectivités ayant délibéré devra adopter les statuts du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, tels que présents en annexe de la Charte.

Cette révision des statuts du SMAEMV devra être approuvée au plus tard lors de la première réunion du Comité syndical qui suivra la publication du Décret du Premier Ministre portant création du Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

Le Conseil régional se prononcera quant à lui à l'issue des quatre mois de consultation et au regard des délibérations favorables recueillies, approuvera le périmètre proposé au classement.

Le projet de charte approuvé, accompagné des accords des collectivités territoriales et l'ensemble du dossier sont ensuite transmis par le Préfet de Région au Ministère chargé de l'Environnement et aux instances nationales pour avis final avant signature du décret du Premier Ministre.

Le Conseil municipal décide :

• D'approuver l'adhésion au syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont Ventoux,

POUR	16
CONTRE	M. Joël MOCZADLO
ABSTENTION	Mme. Stéphanie BORRAS - Mme. Agnès AYME Mme Nadine EYSSARTEL - M. Gérard JACQUAMOND

VALLON DU GROSEAU – MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE

Le Conseil municipal décide de valider la proposition faite par le Cabinet Avant-Propos domicilié à CAVAILLON pour un montant de 24 795.00 € HT soit 29 754.00 € TTC.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION POUR L'ETUDE CENTRE BOURG

Le montant de l'étude s'élève à 25 515.00€ TTC soit 21 262.50 € HT
le conseil municipal décide De solliciter auprès de la Région Sud une aide financière à hauteur de 12 500.00 € (douze mille cinq cent euros)

CONTRAT DE FOURNITURE D'ELECTRICITE

Le Conseil municipal décide d'approuver le renouvellement du contrat par avenant auprès d'EDF Paris pour la période du 01 novembre 2019 au 31 octobre 2020.

SUBVENTION CLASSES TRANSPLANTEES – ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Le conseil municipal décide d'octroyer aux classes transplantées les subventions pour l'année scolaire 2019-2020

- Coopérative Maternelle : 752 €
- Coopérative Elémentaire : 5 304 €

+ RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS SUR : www.malaucene.fr

EN SOUVENIR DE TORNADE

À tous ceux qui l'ont connue
À tous ceux qui s'en sont souciés
À tous ceux qui l'ont aimée
Sachez que notre belle jument
« Tornade » s'en est allée…
Elle a rejoint sa meilleure amie la petite chatte « Jane » et Germain M.

Elle s'appelait Tornade, ce nom qui lui allait si bien lui venait de son 4e propriétaire, mais pour nous c'était « Nanade… Nanadoune », cela faisait 5 ans que nous avions eu la chance de pouvoir donner à « Nanadoune » de l'amour, du confort et des soins. « Nanade » était un réseau social de qualité à elle toute seule, toute une Chaîne était entrée en action et en vigilance pour elle. Lui refaire un abri, lui mettre à disposition du foin à volonté, ainsi que la distribution de friandises par toutes les personnes qui passaient lui rendre visite.

« Nanade » est partie le 17 Décembre à 37 ans.

En tant que réseau social, « Nanade », avant de partir, nous a chargés de remercier toutes celles et ceux qui ont croisé sa route pour lui améliorer son quotidien et également de faire passer le message avant les échéances de 2020 qu'il faut s'occuper de tous les administrés… qu'ils aient 2 ou 4 pattes.

Nous adressons un merci tout particulier à Bénédicte J-C, Julia P, Francine B, Stéphane D, Catherine, Christophe et Marie Chantal P, Jean-Claude et Bénédicte T, Vincent, Marine et la petite Jeanne, Michel B et son épouse, Serge A, Jean-Pierre B et son épouse x 2, Jean-Bernard V et son épouse, André L, Mathieu P, Fabrice F, Philippe G, M. Baudet, les Pompiers, Caroline F et sa maman, Flora T, Vivianne, Raoul, Titi, Lapinou, Sandra et tous les autres pour leur aide et leur soutien d'une manière ou d'une autre auprès de nos amies Tornade et Jane.

N et F

Infos utiles

Mairie: Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél. 04 90 65 2017 - Fax: 04 90 65 14 50
Mail: mairie@malaucene.fr - Site internet: www.malaucene.fr
Numéro urgence (décès, intempéries,…) : 06 74 62 41 23

Police municipale: Du lundi au vendredi: 06 74 35 57 61
ou 06 74 35 57 63 - Week-end: numéro d'urgence

Médiathèque: Tél: 04 90 65 27 20 - Ouverture: mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h30 et le samedi 10h à 13h.

École maternelle: 04 90 62 99 61

École élémentaire: 04 90 65 11 51

Accueil de loisirs: 06 74 35 57 64

Multi accueil intercommunal « Bébé Lune »: 04 90 65 17 68

Bureau d'information touristique intercommunal:
Tél/fax: 04 90 65 22 59 - Ouverture: du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Déchetterie intercommunale: Tél. 04 90 65 13 96 - Ouverture: du lundi au samedi de 9h30 à 12h, le mercredi et le samedi de 13h30 à 17h30

Ramassage des encombrants pour les particuliers:
Chaque 1er mercredi du mois à partir de 13h30; inscription en mairie jusqu'au jeudi précédent

Assistantes maternelles: liste consultable en mairie ou sur le site internet

Allo service public: 3939

La Paroisse: 04 90 65 20 19

La Poste: Ouverture: le lundi de 9h à 12h, le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le jeudi de 9h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h.
Tél. 04 90 65 22 17

Pharmacie: 04 90 65 20 45

PERMANENCES MAIRIE

Association d'aides aux victimes (AMAV): le 1er lundi du mois de 14h à 16h sur RDV, 2e étage mairie

Agence départementale d'information pour le logement (ADIL):
3e jeudi du mois de 14h à 16h, 2e étage mairie

Conciliateur: 2e et 4e mardis du mois de 9h à 12h sur RDV au 06 12 46 77 39, 1er étage mairie

SOLIHA 84: 1er jeudi du mois de 9h à 12h, sans RDV, 2e étage de la mairie.
Tél. 04 90 23 12 12

CAUE *(architecte conseil)*: 2e mercredi et 4e vendredi du mois de 9h30 à 12h, sans RDV, 2e étage mairie

EDES Carpentras *(assistante sociale)*: le 2e mardi, et les 3e et 4e jeudis du mois sur RDV, 2e étage mairie. 04 90 63 95 00.
23 rue Joseph de Lassone à Carpentras

Sophie RIGAUT, conseillère départementale:
2e mercredi du mois de 9h30 à 11h

Permanence Puéricultrice PMI : le 1er mardi de chaque mois entre 9h30 et 11h30 sur rendez-vous au 04 90 63 95 64

URGENCES

Pompiers: 18 ou 112

SAMU: 15

Gendarmerie: 17 - 04 90 65 20 09 - n° VAISON: 04 90 36 04 17

SAUR: 0 811 744 747 / **EDF:** 08 10 33 35 84

Pharmacie: 04 90 46 73 32

Hôpital de Vaison-la-Romaine: 04 90 36 04 58

Synergia Polyclinique - Pôle Santé de Carpentras: 04 32 85 85 85

Protection Maternelle Infantile (PMI): 04 90 16 15 00

Centre Anti-poison : 04 91 75 25 25

État civil

NAISSANCES

Dylan, Pierre ZIRI 11 mai 2019
Mattie GEUENS 21 mai 2019
Aaron, Guy, Michel OTAL 30 juin 2019
Timothée, Albert, Didier HORVAT 11 juillet 2019
Camélia FARGAS-BONNET 04 août 2019
Alessia, Laura, Vanessa PINEAU 05 septembre 2019
Juliette, Augustine, Marcelle ARNAUD 19 septembre 2019

MARIAGES

27 juillet 2019 - Rémy PEREIRA et Angeline GENOVARDO
21 septembre 2019 - Daisy FARAVEL et Jean Noël DINO
28 septembre 2019 - Vincent TORRES et Coralie SEIGNON

DÉCÈS

SOURDON veuve JOURDAN Paulette, Raymonde - 22 juin 2019
VESSELLE Paul, Isaac, Olivier - 7 juillet 2019
FORNETTI veuve PARZIA Yvette - 11 juillet 2019
DIDIER veuve FAVIER Elise, Andrée - 27 juillet 2019
NIEL Gilbert, Henri - 21 juillet 2019
SIMONNET Girard, Lucien, Albert - 11 août 2019
APILLUELO veuve MORAGAS Carmelita, Rojelia - 13 août 2019
RORA veuve CONESA Yvette, Andrée - 28 août 2019
COLLARD veuve FAIDHERBE Emilienne, Madeleine 5 septembre 2019
HAUGHEY épouse FRICHET Patricia, Gwen - 10 sept. 2019
HARY Richard, Etienne, Auguste - 20 septembre 2019
BONY Viviane Clémence Blanche - 30 septembre 2019
CANESTRARI Michel - 7 octobre 2019
LESAUNIER épouse ROBERT Berthe, Alice - 9 octobre 2019
BERTET veuve BEISSON Paulette, Marie, Jeanne 19 octobre 2019
TRUC épouse BREMOND Rosella, Marthe, Augusta 22 octobre 2019
FRENOT veuve DECORDE Mireille, Fernande, Hélène 9 novembre 2019
RAYMOND veuve CORNILLAC Michelle, Hélène, Thérèse 22 novembre 2019
MANDIN Marie-Thérèse - 22 novembre 2019
ALLOUARD épouse FAVIER Mauricette, Mireille - 17 déc. 2019

Formalités administratives

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020

Le recensement se déroule dans la Commune de Malaucène du 16 janvier au 15 février 2020. Se faire recenser est un geste civique, simple et utile à tous.
Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui réclameraient de l'argent.
Le recensement peut être réalisé avec des documents papier ou bien par internet www.le-recensement-et-moi.fr
Si vous souhaitez effectuer cette démarche par internet, la Commune met des ordinateurs à votre disposition les mardi, jeudi et vendredi matin (2ème étage de la mairie) pendant la période du recensement et un agent vous accompagnera à chaque étape. »

MISE À JOUR DES LISTES ÉLECTORALES

Du fait de la réforme du répertoire électoral unique, toutes les cartes électorales ont été éditées au 31 mars 2019.
De très nombreuses cartes sont revenues en mairie pour cause d'adresse erronée.

Aussi pour une mise à jour des listes électorales, il est demandé à tous les foyers qui ont vu au cours de ces derniers mois leur adresse changée ou qui ont déménagé à l'intérieur du territoire communal :
- de déposer en mairie un justificatif de domicile récent avec les nouvelles coordonnées
- d'indiquer quels sont les électeurs qui y sont domiciliés.

ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2020

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le 1er tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour (décret publié au JO du 05/09/2019).

- **Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 07 février 2020.**
- Lors du scrutin chaque électeur doit **obligatoirement** présenter une pièce permettant de justifier son identité au moment du vote, à savoir :

1. La carte nationale d'identité
2. Le passeport
3. La carte d'identité de parlementaire avec photographie délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
4. La carte d'identité d'élu local avec photographie délivrée par le représentant de l'État
5. La carte vitale avec photographie
6. La carte du combattant avec photographie délivrée par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre
7. La carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
8. La carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
9. La carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires
10. Le permis de conduire sécurisé conforme au format « Union Européenne »
11. Le permis de chasser avec photographie, délivré par l'office national de la chasse et de la faune sauvage
12. Le récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L.224-1 du code de la sécurité intérieure
    Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Pour les ressortissants européens inscrits sur la liste complémentaire, les justificatifs sont les suivants :
- La carte nationale d'identité ou le passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité
- Le titre de séjour
- Un des documents mentionnés aux 4° à 12°.

CIMETIÈRE – CONCESSIONS ÉCHUES

Les concessions ci-dessous situées dans le cimetière de Malaucène arrivent ou sont arrivées à expiration et les familles sont invitées à se manifester auprès de la mairie afin d'exprimer le souhait de renouveler ou pas ces concessions.

CONCESSIONS NON RENOUVELÉES AU 31 DÉCEMBRE 2017

N° de concession	Titulaire	Sont expirées depuis le	Délai de reprise
A-AA-10	GUILLEMARD Paulette	12 juillet 2014	11 juillet 2016
A-AC-08	CHARRASSE née PALERMO Lucie	05 décembre 2012	04 décembre 2014
A-AC-18	BOIS Lydie	11 septembre 2014	10 septembre 2016
A-AC-20	ABIBAR José et JUST Victorine	03 décembre 2014	02 décembre 2016
A-AC-29	DESCHAMPBENOIT Louis	22 novembre 2015	21 novembre 2017
A-AK-08 et 09	DIDIER André	18 novembre 2015	17 novembre 2017
A-AK-19	ESPIARD Fernand	26 novembre 2015	25 novembre 2017
A-AK-22	BAUDRY Jeanne	21 janvier 2006	20 janvier 2008
A-AK-35	DORDIS Andrée	29 septembre 1999	28 septembre 2001
A-AK-39	IBANEZ née FERT Denise	08 mars 2017	07 mars 2019
B-BB-13	BERNARD Roger	26 mars 2015	25 mars 2017
B-BL-13	ADGE Marie-Joseph	18 avril 2014	18 avril 2016
C-I-74	NEUVILLE Alice	13 octobre 2004	12 octobre 2006
C-J-85	REYNAUD Fernand	04 décembre 2009	03 décembre 2011
C-J-92	LANZ Germaine	19 mai 2008	18 mai 2010
C-J-95	ROLLAND François	29 septembre 2007	28 septembre 2009
C-J-104	SAENGER Alfred	11 août 2012	10 août 2014
C K 180	GABRIEL Eliane	02 mars 2009	01 mars 2011
C-K-128	DELORME Yves	28 avril 2017	27 avril 2019

Sans information de la part des familles au 31 décembre 2019, ces concessions feront l'objet d'une procédure de reprise au cours du 1er semestre 2020.

CONCESSIONS NON RENOUVELÉES AU 31 DÉCEMBRE 2018

N° de concession	Titulaire	Sont expirées depuis le	Délai de reprise
C G 48	BAGNOL Pierre	20 novembre 2018	20 novembre 2020
C-K-121	MARCHETTI Jeanne	27 avril 2018	26 avril 2020
C-K-122	LAMBLIN Maurice	18 mars 2018	17 mars 2020
C-K-123	CHAPUS Jean	08 février 2018	07 février 2020
C-K-124	ROUYER René	23 février 2018	22 février 2020
C K 177	MARCHETTI Jeanne	27 avril 2018	26 avril 2020
C K 176	LAMBLIN Maurice	18 mars 2018	17 mars 2020
C K 123	CHAPUS Jean	09 février 2018	08 février 2020
C K 124	ROUYER René	24 février 2018	23 février 2020

Nouveau à Malaucène !

L'ATELIER DE LA FERME
Restaurant / Café
Changement de propriétaires
2 Place Louis Cornillac
04 90 37 25 64

NICOLAS REYNAUD
Dépannage informatique pour particuliers et professionnels
reynaudinformatique@gmail.com
06 45 03 74 31

ÉLEVAGE ET PENSION DU VENTOUX
Ouvert tous les jours et sur rendez-vous
587 Chemin de la Saousse
07 63 90 61 20

MAS DE COCAGNE
A louer pour réception de 20 à 300 personnes. Parc paysager de 5 ha
Hébergements et buffet campagnard
303 Chemin de la Madeleine
06 81 43 76 62

AUX DÉLICES DU VENTOUX
Changement de propriétaires
Nicolas Chedeville et Charlotte Laversa
Avenue de Verdun
04 90 65 22 28

DANS MON GRIMOIRE
Ateliers de fabrication de cosmétiques bio
Marine Pardieu
dansmongrimoire@gmail.com
06 73 86 38 87

Agenda 1er semestre 2020*

JANVIER

Du 6 janvier au 23 février – Mercredi 09h-12h et 14h-18h Vendredi 15h-18h30 et Samedi 10h-13h – Exposition de Régis Lejonc sur la gentillesse – Médiathèque municipale

Vendredi 10 janvier – 18H00 - Vœux au personnel communal – Salle du Blanchissage

Samedi 11 janvier – 09h00 – Assemblée Générale – Cyclo Club – Grande salle de la Mairie

Vendredi 17 janvier – 11h00 Inauguration de l'agence postale communale Grande salle de la Mairie

Samedi 18 janvier – 20h00 Nuit de la lecture – Slam scène ouverte avec Mathieu Dizzilez et Pierre François médiathèque municipale

Dimanche 19 janvier – 14h00 Assemblée Générale – Détente et Loisirs Grande salle de la Mairie

Mercredi 22 janvier – 18h30 Assemblée Générale – Malaucène Avenir Grande salle de la Mairie

Samedi 25 janvier – 10H00 - Assemblée générale – ARPAM – Grande salle de la Mairie

Samedi 25 janvier – 18H30 - Vœux du Maire à la population – Salle du Blanchissage

Mardi 28 janvier – 14h00 – Atelier éco gestes – SOLIHA 84 – Grande salle de la Mairie

FÉVRIER

Samedi 1er février – 10h00 – Réunion de Quartier – Hameau de Veaux

Samedi 1er février – 18H30 – Loto du RGM – Salle du Blanchissage

Dimanche 2 février - 15h00 Conférence puis lecture théâtralisée Association Culture pour tous Grande salle de la Mairie

Samedi 8 février – 19h30 Repas dansant - Comité des fêtes Salle du Blanchissage

Vendredi 14 février – 20h00 Lecture musicale avec Ramona Badescu Médiathèque municipale

Samedi 15 et dimanche 16 février 10H00 - Stage de théâtre pour les adultes Association Arlequin et Compagnie Grande salle de la Mairie – Inscriptions et renseignements au 06 08 86 83 02

Du lundi 17 au mercredi 19 février 10H00 – Stage de théâtre pour les enfants Association Arlequin et Compagnie Grande salle de la Mairie – Inscriptions et renseignements au 06 08 86 83 02

Mercredi 19 février – Représentation théâtrale - Association Arlequin et Compagnie – Grande salle de la Mairie Inscriptions et renseignements au 06 08 86 83 02

Samedi 22 février – 08h00 – Opération rivières propres – Association la Gaule du Ventoux – Lac des Palivettes

Samedi 22 février – 18h00 – Assemblée Générale – Ventoux Retro Véhicules Grande salle de la Mairie

Dimanche 23 février – 09h00 Assemblée générale – Union fédérale des anciens combattants – Grande salle de la Mairie

Vendredi 28 février – 20h00 Jeux de plateaux tout public Médiathèque municipale

MARS

Jeudi 5 mars – 18H00 - Assemblée Générale – Crédit agricole Salle du Blanchissage

Dimanche 8 mars – 14h30 – Atelier musical ouvert à tous – Les voix du Groseau Grande salle de la Mairie

Dimanche 8 mars – 14H30 - LOTO Union des commerçants et artisans de Malaucène – Salle des fêtes le Blanchissage

Mardi 10 mars – 20h00 Soirée énigme jeu de piste sur mesure – Médiathèque municipale

Samedi 14 mars – 06h00 – Ouverture de la pêche – Association la Gaule du Ventoux – Lac des Palivettes

Dimanche 15 mars – 07h00 Vide Grenier et foire aux fleurs – Association la Gaule du Ventoux – Palivettes

Dimanche 15 et 22 mars - Elections municipales – Grande salle de la Mairie

Lundi 16 mars – 15h00 – Concert Association des amis de l'orgue – Maison de retraite le Centenaire

Samedi 21 mars - 20h30 Lecture musicale « Petit Pays » de Gaël Faye par la compagnie Maâloum Médiathèque municipale

Dimanche 22 mars – 08h00 Balade de printemps en voitures anciennes Retro Moto Club

AVRIL

Mercredi 1er avril – Atelier d'illustration avec Lola Oberson – Médiathèque municipale

Du vendredi 3 au lundi 13 avril Fête de Pâques – Cours des Isnards

Samedi 4 avril – Rallye – Ventoux Rallye Classic – Palivettes et salle du Blanchissage

Samedi 4 avril – 15H00 – Assemblée Générale suivie d'un spectacle de chants provençaux – Association Apprendre des anciens – Grande salle de la Mairie

Vendredi 17 avril – Collecte de sang Etablissement français du sang - Grande salle de la Mairie

Dimanche 19 avril – 17h00 – Concert trompette et orgue – Association des amis de l'orgue – Eglise Saint Michel

Dimanche 19 avril – 08h00 - Balade de side cars anciens – Retro Moto Club

Dimanche 19 avril – 08h00 - Vide Grenier – Amicale des sapeurs-pompiers Palivettes

MAI

Samedi 2 mai – 07h00 - Vide Grenier Association la Gaule du Ventoux – Palivettes

Vendredi 8 mai – Commémoration Grande salle de la Mairie

Samedi 9 et Dimanche 10 mai Exposition de véhicules anciens - Ventoux retro véhicules – Palivettes et Blanchissage

Samedi 9 mai – 08h00 – Exposition avec le ventoux retro véhicules Retro Moto Club

Dimanche 10 mai – 08h00 – Balade des ancêtres (motos de 1918 à 1930) Retro Moto Club

Dimanche 10 mai – 10h00 – Promenade dessinée – Médiathèque municipale

Samedi 16 mai 2019 – de 10h00 à 18h00 Fête des enfants – Comité des fêtes Cours des Isnards

Dimanche 17 mai – 17h00 – Concert Association des amis de l'orgue Eglise Saint Michel

Jeudi 21 mai – Tournoi des jeunes Association RGM – Stade municipal

Samedi 23 et dimanche 24 mai Exposition botanique – Association Apprendre des anciens – Grande salle de la Mairie

JUIN

Dimanche 7 juin – Fête de la pêche Lac des Palivettes – Association la Gaule du Ventoux

Jeudi 11 juin – ALS Tour

Vendredi 12 juin – 18h00 – Stage Kriya Yoga – Association Les Pieds en l'air – Maison Porte – Renseignements et inscriptions au 06 42 23 15 76

Samedi 13 et dimanche 14 juin 09h00 - Stage Kriya Yoga – Association Les Pieds en l'air – Salle d'activités du Blanchissage – Renseignements et inscriptions au 06 42 23 15 76

Samedi 13 juin – Safari de pêche Association la Gaule du Ventoux Lac des Palivettes

Mardi 16 juin – 19h00 - Spectacle de fin d'année – Association Arlequin et Compagnie Salle du Blanchissage

Jeudi 18 juin – Commémoration Grande salle de la Mairie

Vendredi 19 et samedi 20 juin - Sporta

Dimanche 21 juin – 19h00 Fête de la musique – Comité des fêtes Cours des Isnards

Dimanche 28 juin - Balade de voitures anciennes - Retro Moto Club

* Sous réserve de modifications.

BONO ANNADO

2020

BÈN GRANADO E BÈN ACOUMPAGNADO !

DOMINIQUE BODON, MAIRE DE MALAUCÈNE ET LE CONSEIL MUNICIPAL

ont le plaisir de vous convier
à la cérémonie des vœux
aux Malaucèniens,

SAMEDI 25 JANVIER 2020 À 18 H 30
SALLE DES FÊTES DU BLANCHISSAGE